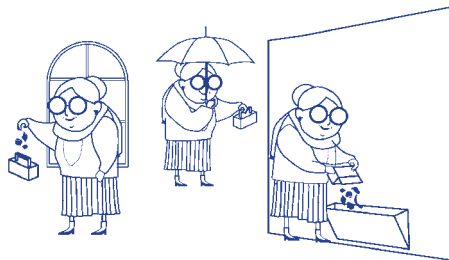


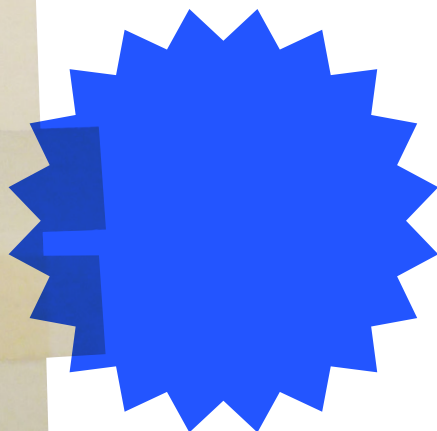
DOSSIER DE CANDIDATURE 2020



DSAA alt-u
vitry
alternatives urbaines

Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués
Design | mention Espace

Lycée Adolphe Chérioux
195, rue Julian Grimau
94400 Vitry-sur-Seine
01 45 12 87 87



RECRUTEMENT

12 places accessibles aux titulaires d'un BTS ou d'une formation de niveau bac + 2 en arts appliqués, avec une admission en deux temps : 1/ sélection sur dossier. 2/ entretien autour d'une sélection de travaux.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Pôle Culture

Humanités modernes | Langues vivantes étrangères

Pôle de recherche et création en arts visuels

Culture technique | Pratiques plastiques

Pôle de recherche et création en design

Atelier de projet, d'expérimentation et de recherches
Stage en milieu professionnel.

Cette formation a établi un partenariat privilégié avec l'ENS d'Architecture, de la Ville & des Territoires de Marne-la-Vallée, par le biais d'une convention.

DSAA ALT-U | Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués « Alternatives Urbaines »

QUE RECOUVRE CETTE APPELLATION ?

Les alternatives urbaines correspondent à des manières d'aborder la conception d'espace qui diffèrent des méthodes traditionnelles. Elles ne sont pas un champ spécifique du design d'espace, de même que le DSAA de Vitry n'est pas une formation d'urbanisme. Si les projets qui y sont menés interrogent la transformation des situations construites et le grand bazar des villes contemporaines, c'est d'abord à partir des habitants, humains et non humains, dont les pratiques se tissent pour inventer de nouvelles manières d'habiter la Terre et construire des territoires propices à l'émancipation de chacun(e). En résonance avec des démarches déjà à l'œuvre dans les pratiques professionnelles émergentes, la formation invite les étudiants à s'ouvrir à de nouveaux modes de conception : autres manières d'appréhender la commande, travail de co-conception ou co-construction avec l'ensemble des usagers, attention particulière portée à la qualité des relations entre les personnes concernées par la mutation des situations en jeu, prise en charge globale du projet grâce à des compétences trans-disciplinaires mêlant – entre autres – pratique architecturale et paysagère, culture anthropologique et médiation.

Les étudiants sont amenés à s'interroger sur les dispositifs spatiaux et relationnels à favoriser pour permettre aux habitants concernés de construire de nouvelles autonomies à l'échelle du voisinage, de la rue ou du quartier, mais aussi de nouvelles solidarités à l'échelle métropolitaine, régionale ou mondiale.

A travers des notions fortes comme la convivialité (au sens d'Ivan Illich), l'équité et la diversité sociale, l'attention portée aux milieux et aux écosystèmes ou la sobriété énergétique heureuse, ils questionnent leur participation à la marche d'un monde qui, avec eux, est en train de basculer. Vers où, vers quoi, et avec qui ? C'est eux qui le vivront, eux qui nous le diront.

COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

Principalement autour de workshops menés avec des partenaires, de projets développés autour de situations réelles et appréhendables, nourris par un travail suivi avec des intervenants extérieurs, réguliers ou ponctuels, l'organisation ou la participation à des séminaires et colloques, voyages d'étude, la participation à des démarches de "permanence architecturale"...

INTERVENANTS, AMIS, VISITEURS :

Thierry Paquot (philosophe de l'urbain), Dominique Mathieu (designer), Patrick Bouchain (architecte et scénographe), Tibo Labat (collectif Fertile...), Etienne Delprat (collectif YA+K), Stephan Shankland (plasticien), Sébastien Marot (philosophe et historien), Gilles Tiberghien (nature, art, paysage), Benoit Santiard (designer graphique), Laurence Crémel (paysagiste), Manuel Charpy (historien), André Ravéreau (architecte), Daniel Jeanneteau (metteur en scène et scénographe), Agathe Chiron (Construire, PEROU), Nicolas Bonnenfant (Coloco), Elisa Dumay (De l'Aire), Agnès Sinäi (institut Momentum), Maurice Chaudière (poète, philosophe et apiculteur alternatif), Agnès Sourisseau (paysagiste), Pierre Lacourt (cinéaste), Pauline Maraninchi (Clinamen), Antonin Defaÿ (Incroyables commestibles), Pierre Bergougnoux (écrivain), Paul Cox (illustrateur), Anita Pouchard Serra et Nicolas Genest (collectif Sans + Attendre), Nina Santes (danseuse, chorégraphe), Alain Gras (anthropologue des techniques), Christophe Bonneuil (historien), Vinciane Despret (philosophe), Gilles Clément (jardinier), Emmanuelle Bouffé (jardinière), Vincent Bousserez (photographe), Clément Poma (collectif MONSTR), Hélène Bucher (association ICI!), Geneviève Azam (économisite), Marie-Hélène Lafon (écrivaine)...

ALTERNATIVES URBAINES

DSAA DESIGN / MENTION ESPACE
DOSSIER DE CANDIDATURE 2020

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

N° DE TÉLÉPHONE : N° DE PORTABLE :

COURRIEL :

SCOLARITÉ ACTUELLE

N° INE (figurant sur le relevé de notes du baccalauréat) :

DIPLOME PRÉPARÉ :

ÉTABLISSEMENT :

VILLE : ACADÉMIE :

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

BACCALAURÉAT : ANNÉE D'OBTENTION :

LANGUE VIVANTE 1 : LANGUE VIVANTE 2 :

Date :

Signature :

ALTERNATIVES URBAINES

DSAA DESIGN / MENTION ESPACE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2020

APPRÉCIATIONS DES ENSEIGNANTS

- Très favorable
- Favorable
- Sans opposition

ÉTUDIANT | NOM :PRÉNOM :

PÔLE ARTS (Atelier de conception / Studio de création / Pratiques plastiques)

Nom du professeur, avis et signature :

.....

PÔLE HUMANITÉS MODERNES (Français / Philosophie)

Nom du professeur, avis et signature :

ALTERNATIVES URBAINES

DSAA DESIGN / MENTION ESPACE
DOSSIER DE CANDIDATURE 2020

MODALITÉS D'ADMISSIBILITÉ :

Un dossier de candidature est à adresser au lycée Chérioux.

Pour être valide, ce dossier doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

1/ Copies des bulletins semestriels concernant les deux années de scolarisation en BTS ou équivalent.

2/ Copies du relevé des notes obtenues au baccalauréat ou de l'examen de fin de second degré.

3/ Avis motivé des enseignants de la dernière année d'études (voir fiche pédagogique).

4/ Lettre de motivation personnelle d'une page dans laquelle le ou la candidate essaie de dire clairement ce qui l'intéresse dans la proposition pédagogique du DSAA alternatives urbaines et comment cela s'articule avec son parcours et son projet professionnel.

5/ Curriculum vitae (scolarité, expérience en stages, pratique personnelle...)

6/ Dossier synthétique de travaux personnels : il présente des éléments choisis et brièvement commentés parmi des travaux menés en autonomie ou réalisés en classe ; les documents seront représentatifs d'une démarche de création (croquis, esquisses, maquettes, développement de projet et finalisation) et de l'ensemble du domaine de formation).

NB : Il ne sera pas rendu au candidat. Format A3 maximum.

7/ Deux enveloppes format courant affranchies au tarif lettre rapide et libellées à l'adresse du candidat.

Merci d'insérer l'ensemble des documents dans une pochette plastique pour en faciliter le traitement.

**Les dossiers complets devront parvenir
avant le 7 mai 2020 à l'adresse suivante :**

DSAA Alternatives Urbaines
LYCÉE ADOLPHE CHÉRIOUX
195, RUE JULIAN GRIMAU
94 408 VITRY-SUR-SEINE

L'admissibilité est prononcée par la commission d'affectation, présidée par le Chef d'établissement, au vu de l'ensemble des documents précités, insérés dans le dossier de candidature transmis par voie postale.

MODALITÉS D'ADMISSION :

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués pour un entretien d'une quinzaine de minutes portant sur leur motivation à intégrer cette formation. Lors de cet entretien, le candidat présente une sélection de 3 à 5 projets (dont au minimum deux projets de bureau de création) et évoque des pôles d'intérêt personnels qui lui semblent résonner avec le DSAA alternatives urbaines.

**Les entretiens des candidats admissibles auront lieu au lycée Chérioux
du 2 au 5 juin 2020.**

NOTE AUX CANDIDATS :

Une liste de 12 étudiants admis ainsi qu'une liste complémentaire seront établies à l'issue de la phase d'admission.

La décision d'admission, d'inscription sur la liste d'attente ou la non-admission sera communiquée par courrier au candidat dans les meilleurs délais.

Les candidats sélectionnés en liste principale ou en liste supplémentaire s'engagent à fournir dès que possible une attestation de réussite au BTS ou à l'examen de même niveau.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Le diplôme supérieur d'arts appliqués est inscrit au niveau I dans la nomenclature interministérielle des niveaux de formation (Master 1), il s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau BAC + 2 minimum, dans les domaines du design, de l'architecture, du paysage, de la scénographie, de l'art...

Les candidats au titre de la voie de la formation professionnelle continue peuvent également déposer leur candidature en vue de la préparation au diplôme supérieur d'arts appliqués s'ils justifient de trois ans d'exercice professionnel effectif dans un emploi de niveau au moins égal à celui occupé par un titulaire du diplôme supérieur d'arts appliqués et dans un domaine d'activité correspondant au diplôme postulé.

Retrouvez toutes les informations et les contacts sur le blog de la formation :
www.alternativesurbaines.org